

Rapport d'activité 2023



Association vaudoise des archivistes

24^{ème} rapport d'activité 2023

Mai 2024

Informations générales

Adresse de l'association : **AVA – Association vaudoise des archivistes**
1000 Lausanne

www.archivistes.ch
ava(at)archivistes.ch

Postfinance – IBAN : CH06 0900 0000 6037 7052 4

Cotisations

- | | |
|-----------------------------------|-----------------|
| – Membre individuel | CHF 30.- par an |
| – Membre collectif et institution | CHF 90.- par an |
| – Membre étudiant·e / AC | CHF 20.- par an |

Couverture : *Archives de la Ville de Lausanne, fonds Poncer, fiefs des seigneurs de Menthon, No 16.* © A. Almirall

Graphisme : Doriane communication SA, Lausanne

Impression : Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Table des matières

Informations générales.....	2
Table des matières.....	3
Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?.....	4
L'association est largement ouverte.....	5
Membres du comité.....	6
Membres de l'association au 31 décembre 2023.....	8
Rapport de la Présidente.....	14
Bilan et résultats comptables au 31 décembre 2023.....	15
Rapport de la Trésorière sur l'exercice 2023.....	16
Projet de budget AVA pour l'année 2025.....	17
Prix AVA 2023 – Mise en œuvre d'un système d'archivage électronique pour la société Pro Archives SA : analyse et solutions (texte sous embargo)	18
Prix AVA 2023 – Études de la prise en charge des archives numériques d'architecture aux Archives de la construction moderne (Acm)	20
Révision de l'inventaire Poncer aux Archives de la Ville de Lausanne : conférence du 1 ^{er} décembre 2023	23
Reprise de la Plateforme Vaud archives communales par les ACV	25
Les richesses insoupçonnées de vos Archives : des outils pour fendre la nuit.....	28
Règlement du Prix AVA.....	30
Bulletins d'adhésion et de commande.....	31

Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996, A POUR BUTS DE :

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres ;
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle ;
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives ;
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud ;
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud ;
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels.

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Journées thématiques de formation – information, visites ;
- Cours de paléographie ;
- Soutiens éditoriaux ;
- Administration de la Plateforme Vaud archives communales pour les communes vaudoises. Elle offre aux administrations et au public un accès unifié aux inventaires d'archives communales ;
- Le groupe de travail GT « Description & Diffusion » ;
- Le groupe de travail GT « Records Management et archivage électronique ».

L'association est largement ouverte

– **AUX REPRÉSENTANT·E·S DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restauratrices et restaurateurs, conservatrices et conservateurs de musée ou de dépôts thématiques ;

– **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets ;

– **AUX UTILISATRICES ET UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lectrices et lecteurs, érudit·e·s, étudiant·e·s, chercheur·e·s, généalogistes, héraldistes ;

– **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine.

**L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER
À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC
LES RÉALISATIONS DE TOUTES CELLES ET TOUS CEUX
QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER
LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON**

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Chemin du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. : 021 828 04 16
archives(at)morges.ch

Trésorière

Mme Aurélie Cardinaux

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Av. de Cour 33
1014 Lausanne

Tél. : 021 316 05 31
aurelie.cardinaux(at)hepl.ch

Membres

Mme Catherine Guanzini
(démissionnaire en 2023)

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. : 024 423 62 10
catherine.guanzini(at)yverdon-les-bains.ch

Mme Lisane Lavanchy Bräm

Archives Historiques de Nestlé
Av. Nestlé 55
1800 Vevey

Tél. : 021 924 19 41
lisane.lavanchy(at)nestle.com

M. Jean-Jacques Egger

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tél. : 021 315 22 61
jean-jacques.egger(at)lausanne.ch

M. Mathias Walter

Archives cantonales vaudoises (ACV)
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. : 021 316 37 84
mathias.walter(at)vd.ch

Mme Lorraine Filippozzi

Archives de la Ville de Vevey
Rue du Lac 2
1800 Vevey

Tél. : 021 925 34 47
lorraine.filippozzi(at)vevey.ch

M. Nam Pham

Centre des littératures en Suisse romande
Université de Lausanne
1015 Lausanne

Tél. : 021 692 30 30
nam.pham(at)unil.ch

Secrétariat et comptabilité

Mme Isabelle Vioget

Association vaudoise des archivistes - AVA
1000 Lausanne

ava(at)archivistes.ch

Membres de l'association au 31 décembre 2023

Membres institutions (26 cotisants) :

- Archives cantonales vaudoises (ACV), 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives de l'État du Valais (AEV), 1950 Sion
- Archives historiques régionales d'Aoste, M. Joseph Rivolin, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Sion, 1950 Sion 2
- Association des archivistes suisses (AAS), 3322 Urtenen-Schönbühl
- Banque Cantonale Vaudoise, Service GED et Archivage, CAB, 1008 Prilly
- Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), Service des Manuscrits, site Unithèque, 1015 Lausanne
- Centre des littératures en Suisse romande, UNIL, 1015 Lausanne
- CHUV, Unité de codage et archivage médical (CAM), site LVBC, 1011 Lausanne
- Cinémathèque suisse, Centre de recherche et d'archivage, 1002 Lausanne
- Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA), 1012 Lausanne
- Datarec SA du groupe Barec, 1024 Ecublens
- Docuteam SA, 1400 Yverdon-les-Bains
- École hôtelière de Lausanne (EHL), 1000 Lausanne 25
- Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA), Secrétariat général, 1009 Pully
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, La Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, 1006 Lausanne
- Institut Benjamin Constant, UNIL, 1015 Lausanne-Dorigny
- Jobin SA, 1007 Lausanne
- Institut et Haute École de la Santé La Source, Archives, 1004 Lausanne
- Passeurs d'Archives Sàrl, 1700 Fribourg
- Protocol SA, 1004 Lausanne
- Nestlé Société des Produits Nestlé S.A., Archives Historiques Nestlé, 1800 Vevey
- Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne (UNIL), Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS), 1015 Lausanne-Dorigny

Membres communes vaudoises (135 cotisants) :

– Commune d'Aclens	1123 Aclens
– Commune d'Aubonne	1170 Aubonne
– Commune d'Avenches	1580 Avenches
– Commune de Bassins	1269 Bassins
– Commune de Baulmes	1446 Baulmes
– Commune de Begnins	1268 Begnins
– Commune de Belmont-sur-Lausanne	1092 Belmont-sur-Lausanne
– Commune de Bettens	1042 Bettens
– Commune de Bex	1880 Bex
– Commune de Bière	1145 Bière
– Commune de Blonay-Saint-Légier	1807 Blonay
– Commune de Bougy-Villars	1172 Bougy-Villars
– Commune de Bourg-en-Lavaux	1096 Cully
– Commune de Bousens	1034 Bousens
– Commune de Bremblens	1121 Bremblens
– Commune de Buchillon	1164 Buchillon
– Commune de Bullet	1453 Bullet
– Commune de Bursinel	1195 Bursinel
– Commune de Chamblon	1436 Chamblon
– Commune de Champagne	1424 Champagne
– Commune de Chardonne	1803 Chardonne
– Commune de Chavannes-le-Veyron	1148 Chavannes-le-Veyron
– Commune de Chavannes-près-Renens	1022 Chavannes-près-Renens
– Commune de Chésérèx	1275 Chésérèx
– Commune de Chevroux	1545 Chevroux
– Commune de Chigny	1134 Chigny
– Commune de Concise	1426 Concise
– Commune de Coppet	1296 Coppet
– Commune de Corcelles/Payerne	1562 Corcelles-près-Payerne
– Commune de Corseaux	1802 Corseaux
– Commune de Corsier-sur-Vevey	1804 Corsier-sur-Vevey
– Commune de Cossonay	1304 Cossonay
– Commune de Crissier	1023 Crissier
– Commune de Croy	1322 Croy
– Commune de Cudrefin	1588 Cudrefin
– Commune de Daillens	1306 Daillens
– Commune de Denges	1026 Denges
– Commune de Duillier	1266 Duillier
– Commune de Dully	1195 Dully
– Commune d'Echallens	1040 Echallens
– Commune d'Echandens	1026 Echandens
– Commune d'Echichens	1112 Echichens
– Commune d'Ecublens	1024 Ecublens
– Commune d'Epalinges	1066 Epalinges
– Commune d'Essertines/Yverdon	1417 Essertines-sur-Yverdon
– Commune d'Etagnières	1037 Etagnières
– Commune d'Etoy	1163 Etoy
– Commune d'Eysins	1262 Eysins
– Commune de Faoug	1595 Faoug
– Commune de Fey	1044 Fey
– Commune de Founex	1297 Founex

– Commune de Froideville	1055 Froideville
– Commune de Gimel	1188 Gimel
– Commune de Gingins	1276 Gingins
– Commune de Gland	1196 Gland
– Commune de Goumoëns	1376 Goumoëns-la-Ville
– Commune de Grandcour	1543 Grandcour
– Commune de Gryon	1882 Gryon
– Commune de Jorat-Mézières	1084 Carrouge
– Commune de Hautemorges	1143 Apples
– Commune de Jorat-Menthue	1062 Sottens
– Commune de Jouxten-Mézery	1008 Jouxten-Mézery
– Commune de La Rippe	1278 La Rippe
– Commune de La Sarraz	1315 La Sarraz
– Commune de La Tour-de-Peilz	1814 La Tour-de-Peilz
– Commune de L'Abbaye	1344 L'Abbaye
– Commune de Lausanne	1004 Lausanne
– Commune de Lavey-Morcles	1892 Lavey-Morcles
– Commune de Lavigny	1175 Lavigny
– Commune du Mont-sur-Lausanne	1052 Le Mont-sur-Lausanne
– Commune de Le Vaud	1261 Le Vaud
– Commune de Leysin	1854 Leysin
– Commune de L'Isle	1148 L'Isle
– Commune de Lonay	1027 Lonay
– Commune de Lucens	1522 Lucens
– Commune de Lully	1132 Lully
– Commune de Lussy-sur-Morges	1167 Lussy-sur-Morges
– Commune de Lutry	1095 Lutry
– Commune de Marchissy	1261 Marchissy
– Commune de Method	1438 Method
– Commune de Mies	1295 Mies
– Commune de Montagny-Yverdon	1442 Montagny-près-Yverdon
– Commune de Montanaire	1410 Thierrens
– Commune de Montillier	1041 Poliez-le-Grand
– Commune de Montreux	1820 Montreux
– Commune de Mont-sur-Rolle	1185 Mont-sur-Rolle
– Commune de Morges	1110 Morges 1
– Commune de Moudon	1510 Moudon
– Commune de Noville	1845 Noville
– Commune de Nyon	1260 Nyon
– Commune d'Ollon	1867 Ollon
– Commune d'Orbe	1350 Orbe
– Commune d'Ormont-Dessus	1865 Les Diablerets
– Commune d'Oron	1607 Palézieux-Village
– Commune de Paudex	1094 Paudex
– Commune de Payerne	1530 Payerne
– Commune de Penthalaz	1305 Penthalaz
– Commune de Penthéraz	1375 Penthéraz
– Commune de Prangins	1197 Prangins
– Commune de Préverenges	1028 Préverenges
– Commune de Prilly	1008 Prilly
– Commune de Provence	1428 Provence
– Commune de Pully	1009 Pully
– Commune de Rances	1439 Rances
– Commune de Renens	1020 Renens
– Commune de Roche	1852 Roche

– Commune de Rolle	1180 Rolle
– Commune de Romainmôtier-Envy	1323 Romainmôtier-Envy
– Commune de Rougemont	1659 Rougemont
– Commune de Savigny	1073 Savigny
– Commune de St-Barthélemy	1040 Saint-Barthélemy (VD)
– Commune de St-Cergue	1264 Saint-Cergue
– Commune de Ste-Croix	1450 Sainte-Croix
– Commune de St-Prex	1162 Saint-Prex
– Commune de St-Sulpice	1025 Saint-Sulpice (VD)
– Commune de Sullens	1036 Sullens
– Commune de Trélex	1270 Trélex
– Commune de Treycovagnes	1436 Treycovagnes
– Commune de Valbroye	1523 Granges-Marnand
– Commune de Valeyres-Montagny	1441 Valeyres-sous-Montagny
– Commune de Valeyres-Rances	1358 Valeyres-sous-Rances
– Commune de Vaulion	1325 Vaulion
– Commune de Vevey	1800 Vevey
– Commune de Veytaux	1820 Veytaux
– Commune de Villars-le-Terroir	1040 Villars-le-Terroir
– Commune de Villars-Sainte-Croix	1029 Villars-Sainte-Croix
– Commune de Villeneuve	1844 Villeneuve
– Commune de Vufflens-la-Ville	1302 Vufflens-la-Ville
– Commune de Vulliens	1085 Vulliens
– Commune de Vullierens	1115 Vullierens
– Commune de Vully-les-Lacs	1585 Salavaux
– Commune de Yens	1169 Yens
– Commune d'Yverdon-les-Bains	1401 Yverdon-les-Bains
– Commune d'Yvonand	1462 Yvonand
– Commune d'Yvorne	1853 Yvorne

Membres individuels (105 cotisants) :

- Abou Samra Nayo Samar
- Ahonyo Seyena
- Althaus Dominique
- Alves Nina
- Anderfuhren Sandrine
- Aubert Jean-Pierre
- Aubert Madeleine
- Bardel Philippe
- Barreau Ivan
- Baumberger Julie
- Béguelin Marcel
- Berthoud Raphaël
- Bezençon Vincent
- Bilvin Vanessa
- Bize Philippe
- Bolens Sarah
- Bolliger Monika
- Borboën Isabelle
- Bourbon-Mayor Elisabeth
- Brand Patricia
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chiarada Florian
- Contesse Eloi
- Cornut Simren
- Cosandey Roland
- Coste Adrien
- Coting Noémie
- Coutaz Gilbert
- De Cugnac Pierre
- De Icco Fabrice
- De Mulinen Pascale
- Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Develey Yvette
- Duruz Olivier
- Eggler Jean-Jacques
- Etique Michela
- Falciola Jean-Marc
- Farine Julie
- Favez Pierre-Yves
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Forestier Pierre
- Frochaux Pierrette
- Galimberti Barbara
- Ghiringhelli Jean
- Giffard Isabelle
- Gilliéron Christian
- Giorgianni Michèle
- Giovannini Manuela
- Grange Didier
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guarnaccia Luca
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Heiniger Maude
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Juvet Arnaud
- Karli Chantal
- Keusen Aline
- Krause-Bilvin Jan
- Lavanchy Lisane
- Lüthi-Graf Evelyn
- Marrel Elodie
- Matthey Cécile
- Monge Loane
- Morisod Pascal
- Nanchen Marie
- Nava Jessica
- Nicod Jean-Marc
- Noyer Frédéric
- Panigada Alessandra
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflug Léopold
- Pictet Robert
- Pieracci Aurélie
- Pinard Yvan
- Praz Renaud
- Raymond Denyse
- Roch Nadia
- Rouyer Mathilde
- Ruegg Marcel
- Seewer Bourgeois Eveline
- Spitale Erard Muriel
- Steudler Brigitte
- Testori Daniele
- Thonney Delphine
- Tièche Julien
- Tissot Laurent

- Torello Laure
- Tourn Christine
- Van Nieuwenhuysen Camille
- Varidel Marc
- Walter Mathias
- Yerly José
- Yoakim William

Membres étudiant-e-s (6 cotisants)

- Bernasconi Vasco
- Maniscalco Sabrina
- Minissale Giulia
- Rollinet Raphaël
- Romero Camila
- Viqueira Ramos Jessica

Membre d'honneur

- Liniger Ruth

Statistique des membres

Membres « institutions »	26
Membres « communes »	135
Membres « individuels »	105
Membres « étudiant-e-s / AC »	6
Membre d'honneur	1

Total des membres
au 31 décembre 2023 **273**

Évolution des membres durant l'année 2023

- Admission de la Commune d'Orbe ;
- Dix membres individuels ont été admis ;
- Une étudiante a été admise
- Deux institutions ont quitté l'association ;
- Sept membres individuels ont quitté l'association.

Résumé

au 30.06.2001 = 250 membres
 au 25.05.2002 = 256 membres
 au 14.06.2003 = 254 membres
 au 31.12.2004 = 260 membres
 au 31.12.2005 = 264 membres
 au 31.12.2006 = 267 membres
 au 31.12.2007 = 268 membres
 au 31.12.2008 = 260 membres
 au 31.12.2009 = 261 membres
 au 31.12.2010 = 262 membres
 au 31.12.2011 = 258 membres
 au 31.12.2012 = 261 membres
 au 31.12.2013 = 262 membres
 au 31.12.2014 = 261 membres
 au 31.12.2015 = 258 membres
 au 31.12.2016 = 264 membres
 au 31.12.2017 = 270 membres
 au 31.12.2018 = 265 membres
 au 31.12.2019 = 266 membres
 au 31.12.2020 = 270 membres
 au 31.12.2021 = 271 membres
 au 31.12.2022 = 270 membres
 au 31.12.2023 = 273 membres

Rapport de la Présidente

En 2023, le comité s'est réuni 4 fois.

Dans le cadre du projet de reprise de la Plateforme Vaud archives communales (VAC) par les Archives cantonales vaudoises (ACV), une séance a réuni les partenaires de la Plateforme (ACV – Groupe des utilisateurs AtoM et des représentants des communes membres VAC). Elle avait pour but de présenter le projet des ACV et de réfléchir au rôle respectif de chacun dans la nouvelle organisation de la Plateforme. Après discussion, les participants ont décidé d'établir une convention entre les ACV et l'AVA réglant le fonctionnement de la Plateforme.

L'assemblée générale s'est tenue le 2 juin 2023 à la Haute école de gestion de Genève - HES-SO. Les participants ont suivi une présentation des projets archivistiques de la HEG et visité le laboratoire ArchiLab de l'école.

Mme Karine Crousaz, maître d'enseignement et de recherche à la Section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, a donné le cours de paléographie consacré à l'impact de la Réforme sur les testaments vaudois au XVI^e siècle. Le cours, réunissant vingt participants, devait se dérouler sur trois demi-journées, soit les 2, 9 et 23 novembre, à Pully, mais la dernière séance a été annulée à cause d'une panne des CFF. Elle sera remplacée au printemps 2024.

L'AVA a apporté son soutien à la révision de l'inventaire du fonds Poncer à partir de 2021. Afin de faire connaître la richesse de ce fonds et en quoi consistait le travail de révision, elle a organisé une demi-journée intitulée « Accessibilité et exploitation d'un fonds d'archives anciennes : l'exemple du fonds Poncer des Archives de la Ville de Lausanne ». M. Philippe Broillet, en charge de la relecture des textes et leur transcription, et M. Jean-Jacques Eggler, archiviste à la Ville de Lausanne ont présenté le fonds. L'évènement a réuni 21 participants.

Le groupe de travail « Records Management » (GTRM) s'est rencontré à deux reprises durant l'année. Une première fois pour échanger sur le métier de Records manager à travers la description « d'une journée type » de celui-ci dans une institution vaudoise. Une deuxième fois autour de la thématique de la stratégie et de la politique de Records Management avec une sélection de documents de référence et de prérequis dans ce domaine.

Exceptionnellement, le comité a attribué deux Prix AVA 2023 au regard de la qualité des travaux soumis à son appréciation. Mme Claire Chardonens et Karine Gay sont récompensées pour leur excellent travail consacré à la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique pour la société Pro Archives SA. De même, M. Yonathan Seibt pour une étude de la prise en charge des archives numériques d'architecture aux Archives de la construction moderne (Acm). La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 23 novembre au Théâtre du Léman, à Genève.

L'AVA a également accordé son soutien à la publication de l'ouvrage de M. Gilbert Coutaz « Trésors des Archives cantonales vaudoises » publié aux Editions du Château Sàrl. Un montant de 1'000 CHF a été accordé.

Fabienne Chatelan
Présidente

Bilan et résultats comptables au 31 décembre 2023

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024

Bilan au 31 décembre 2023

N° du compte	Libellé du compte	Actif	Passif
1000	CCP 60-377052-4 Association	119'246.97	
1010	CCP 12-321564-5 Plateforme	0.00	
1100	Débiteurs cotisants	150.00	
1101	Débiteurs abonnés	0.00	
2300	Produits reçus d'avance		30.00
2301	Charges à payer		1'200.00
2500	Fonds Poncer		9'000.00
2510	Plateforme VAC		0.00
2800	Capital de l'Association		79'194.46
2801	Capital de la Plateforme		26'197.95
2978 et 2979	Bénéfice net de l'exercice		3'774.56
		119'396.97	119'396.97

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2023

N° du compte	Libellé du compte	Débit	Crédit
Produits			
3000	Produits des cotisations AVA		17'430.00
3010	Don des cotisants AVA		20.00
3100	Produits abonnements Plateforme		6'600.00
3800	Perte sur débiteurs		-30.00
Charges d'exploitation			
4040	Charges cours et ventes divers AVA	1'000.00	
4100	Conseils-développements Plateforme	3'274.10	
Charges du personnel			
5000 + 5075	Salaires + charges sociales	3'938.10	
Autres charges			
6500	Fournitures de bureau et informatique	619.00	
6504	Rapport d'activité annuel	1'421.65	
6510	Ports et taxes postales	1'128.15	
6530	Honoraires de tiers	202.20	
6540	Autres charges administratives	1'110.39	
6601	Soutiens divers	4'500.00	
6602	Prix AVA	1'200.00	
6604	Site Internet	151.65	
6640	Activités et manifestation AVA	911.90	
6641	Frais de séance du Comité	418.30	
6642	Cotisations à des associations	250.00	
6800	Charges financières de la Plateforme	30.00	
6840	Frais bancaires de l'Association	90.00	
9200	Bénéfice net de l'Association	478.66	
9200	Bénéfice net de la Plateforme	3'295.90	
		24'020.00	24'020.00

Cette année encore la comptabilité présente les résultats de l'Association (478.66 CHF) et ceux de la Plateforme Vaud archives communales (3'295.90 CHF) dans un même compte de pertes et profits (bénéfice net de l'exercice 3'774.56 CHF).

Rapport de la Trésorière sur l'exercice 2023

Durant l'année 2023, le comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et les Archives cantonales vaudoises (ACV) se sont mis d'accord sur une reprise de la gestion de la Plateforme Vaud archives communales par les ACV. Cet exercice comptable est ainsi le dernier concernant la Plateforme.

Au bilan de l'exercice 2023, on remarque que le compte CCP de la Plateforme a été clôturé le 29 juin 2023 et que les fonds (22'548.85 CHF) ont été ajoutés au compte CCP de l'Association en attente de leur utilisation par le groupe de travail constitué de représentant-es des communes utilisatrices de la Plateforme.

- Les débiteurs abonnés à la Plateforme sont à 0.00 au 31.12.2023 ;
- Le compte de dette à long terme « 2510 Plateforme VAC » est à 0.00 au 31.12.2023 en attente de la comptabilisation du bénéfice de l'exercice (3'295.90 CHF) dans le capital de la Plateforme. Cette écriture comptable est passée au 1er janvier 2024 et sera visible dans le bilan seulement l'année prochaine lors de l'AG 2025 ;
- Début 2024, le capital de la Plateforme (26'197.95 CHF) a été augmenté du bénéfice de l'exercice 2023 et la somme totale de 29'493.85 CHF sera transférée au compte de dette à long terme « 2510 Plateforme VAC » le 31.12.2024. Cette écriture comptable marquera la clôture définitive de la comptabilité de la Plateforme « Vaud archives communales ».

Commentaires sur l'exercice comptable 2023 de l'Association

Le budget 2023 prévoyait une perte de -2'300.00 CHF et finalement l'Association finit l'année avec un bénéfice de 478.66 CHF. Rappelons que l'exercice 2022 s'était soldé par une perte de -347.46 CHF.

La différence provient des activités offertes par l'Association à ses membres :

- En 2022, comme chaque 2 ans, M. Broillet a donné le cours de paléographie sur 4 sessions (2'000 CHF de charges). En 2023, Mme Crousaz a accompagné les membres dans cette activité sur 2 sessions, une 3e étant reportée à 2024 (1'000 CHF comptabilisés), d'où une différence de charges.
- En décembre 2022, le groupe de travail « Description & Diffusion » avait organisé un événement autour du concept d'ontologie « Records in Context » qui a remporté un beau succès avec 960.00 CHF d'entrée, mais avec une charge assez conséquente de 2'249.20 CHF.

Ainsi aux 4'249.20 CHF de charges d'exploitation de l'année 2022, nous comptabilisons seulement 1'000.00 CHF en 2023. Ajoutons que 2 mémoires d'étudiant-es ont été primés durant 2023 (1'200 CHF cette année au lieu des 600 CHF habituels).

Révision du budget 2024 et note explicative sur le budget 2025

Les postes de dépenses sont relativement stables. Ci-dessous, quelques détails :

- Le Comité a décidé d'augmenter de 5% le salaire de la secrétaire-comptable dès 2024 ;
- Il n'est pour l'instant par prévu d'économiser sur les courriers papier ;
- L'augmentation des autres charges administratives par rapport aux budgets prévus est due à des cadeaux de départs de membres du Comité et de valorisation de travaux spéciaux ;
- En 2023, nous avons fini de soutenir le projet concernant le Fonds Poncer (le budget revient à un montant habituel de 2'000 CHF) ;
- Il est prévu une diminution des charges du site web pour 2025.

Projet de budget AVA pour l'année 2025
Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024

Compte de pertes et profits

	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025
Recettes de l'Association					
3000 Produits des cotisations	17 440.00	17 430.00	18 500.00	17 600.00	17 600.00
3010 Dons des cotisants		20.00	100.00		
3040 Produits cours et ventes	960.00				900.00
3800 Perte sur débiteurs	- 200.00	-30.00			
Total des recettes de l'AVA	18 200.00	17 420.00	18 600.00	17 600.00	18 500.00

Dépenses de l'Association					
Charges d'exploitation					
4040 Charges cours et ventes	2 249.20	1 000.00	2 000.00	1 000.00	3 000.00
Charges de personnel					
5000 Salaires, 5075 ch. sociales	3 929.30	3 938.10	4 000.00	4 200.00	4 200.00
5002 Salaires int. indépendants	2 000.00		2 000.00	2 000.00	
Autres charges					
6360 Taxes et impôts			100.00		
6500 Fournit. bureau et informa.	613.05	619.00	1 300.00	700.00	700.00
6504 Rapport d'activité annuel	1 383.95	1 421.65	1 600.00	1 600.00	1 600.00
6510 Port et taxes postales	1 280.86	1 128.15	1 200.00	1 200.00	1 200.00
6530 Honoraires de tiers	175.00	202.20	500.00		200.00
6540 Autres ch. administratives	1 044.70	1 110.39	150.00	150.00	300.00
6601 Soutiens divers	4 500.00	4 500.00	3 500.00	2 000.00	2 000.00
6602 Prix AVA	600.00	1 200.00	600.00	600.00	600.00
6604 Site Internet	- 951.75	151.65	1 000.00	1 000.00	500.00
6640 Manifestations AVA	885.75	911.90	2 000.00	1 000.00	1 000.00
6641 Frais de séances comité	497.40	418.30	500.00	500.00	500.00
6642 Coti. à des associations	250.00	250.00	250.00	250.00	250.00
6840 Frais bancaires AVA	90.00	90.00	200.00	100.00	100.00

Total des dépenses	18 547.46	16 941.34	20 900.00	16 300.00	16 050.00
---------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Solde pour balance	- 347.46	478.66	- 2 300.00	1 300.00	2 450.00
---------------------------	-----------------	---------------	-------------------	-----------------	-----------------

Les Archives cantonales vaudoises ont repris la gestion de la Plateforme Vaud archives communales au 1er janvier 2024. Il n'y a donc pas de budget 2025 à valider.

Nous espérons pouvoir offrir plus d'activités en 2025, en demandant également une participation aux non-membres de l'Association afin d'équilibrer les comptes.

Prix AVA 2023 – Études de la prise en charge des archives numériques d'architecture aux Archives de la construction moderne (Acm)

Ce travail représente une première étape de réflexion et de recherche visant à soutenir le développement de la prise en charge des archives numériques d'architecture aux Archives de la construction moderne de l'EPFL. Cette initiative fait suite à l'acquisition récente de deux fonds d'archives d'architectes, pour lesquels la composante numérique revêt, pour la première fois aux Acm, une importance significative en termes de quantité et de qualité des contenus numériques, rendant nécessaire le développement d'une pratique spécifique.

En effet, la généralisation de l'informatisation de la pratique architecturale à partir des années 1990 a profondément modifié la nature des archives qui sont aujourd'hui acquises par les centres spécialisés dans la conservation des archives d'architecture, à l'instar des Acm. Les fonds d'architectes qui étaient essentiellement composés de documents analogiques il y a quelques années encore sont désormais hybrides, avec une part croissante de contenus numériques. Cette évolution structurelle de la nature des archives implique pour les centres spécialisés de développer et de mettre en place de nouvelles pratiques et de nouveaux dispositifs leur permettant d'assurer la préservation de ces « nouvelles archives » et c'est dans ce contexte que s'inscrit ce travail.

Afin d'objectiver le processus d'informatisation de la pratique architecturale et de mieux appréhender la production documentaire issue de l'utilisation des outils informatiques par les producteurs actifs dans l'aire géographique d'acquisition des Acm, ce travail présente les résultats d'une enquête qui fut menée auprès d'architectes romands. Ces résultats offrent une vision plus précise des logiciels employés, de l'importance de l'informatisation de la pratique architecturale, ainsi qu'un aperçu des pratiques associées à la gestion et à l'archivage de ces fichiers par les producteurs.

Au-delà de la transformation du format, impliquant la mise en place d'une politique et d'une stratégie de préservation numérique conforme aux normes et aux standards de référence que ce travail s'attache à décrire (OAIS, PREMIS, METS, stratégies de pérennisation), les archives numériques d'architecture présentent un certain nombre de caractéristiques spécifiques qui complexifient leur prise en charge. La compréhension et la description de ces spécificités ont donc constitué une première étape de ce travail, représentant un aspect fondamental de la problématique de la préservation des archives numériques d'architecture.

Tout d'abord, il convient de noter que la transition numérique n'a pas bouleversé l'organisation de la production documentaire organique, qui reste conditionnée par les différentes étapes propres au projet architectural, demeurant ainsi similaire à la production analogique. Ensuite, il est important de distinguer la production numérique liée aux fonctions de gestion du producteur, principalement issue de logiciels généralistes qui ne présentent pas de difficulté particulière pour la pérennisation, de celle liée à des fonctions métiers, créée à l'aide de logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO). Cette dernière production constitue l'élément central de ce que les archives d'architecture cherchent prioritairement à documenter, car elle est représentative du processus de création. C'est également elle qui incarne les éléments de complexité rendant la prise en charge des archives numériques d'architecture particulièrement compliquée.

On peut notamment mettre en évidence :

- La nature propriétaire des principaux logiciels CAO et des formats de fichiers qui en résultent qui constituent un obstacle majeur à l'interopérabilité et à la pérennité des données, dans un contexte économique où les éditeurs, motivés par des intérêts commerciaux et les avancées technologiques, lancent fréquemment de nouvelles versions de leurs logiciels ;
- La complexité intrinsèque des fichiers de nature « dynamique » qui n'ont pas une visualisation définitive et figée mais une multitude de visualisations possibles selon les configurations des fichiers. Ces derniers sont notamment constitués de données vectorielles, de différentes couches et de calques. Ils se caractérisent également par une organisation complexe de partage de contenus entre les différents fichiers ainsi que des liens qu'il est essentiel de pouvoir conserver pour assurer leur intégrité et leur exploitabilité ;
- L'absence de formats pérennes vers lesquels effectuer des migrations qui soient capables d'assurer l'intégrité et l'exploitabilité des fichiers notamment dans leur forme « dynamique ».

Sur la base de ces observations, nous avons effectué une revue de la littérature afin de mettre en lumière et définir les pratiques de références en matière de préservation des archives numériques d'architecture, tout en énonçant quelques principes fondamentaux. D'abord, la préservation de ces archives requiert un investissement substantiel en ressources financières, humaines et techniques. Les disparités de ressources entre les institutions influent considérablement sur les approches envisageables, mais dans tous les cas, une évaluation minutieuse des fichiers, de leurs formats et de leur organisation est essentielle avant de déployer une stratégie de préservation numérique. Une partie de notre travail a justement consisté à analyser les contenus numériques des deux fonds hybrides récemment acquis pour fournir cette première base sur laquelle les Acm pourront ensuite s'appuyer pour définir et mettre en œuvre leur future stratégie de préservation numérique.

Par ailleurs, il est crucial de déterminer dès le départ les attentes de la communauté d'utilisateurs cible, car cela influe considérablement sur la stratégie de pérennisation de l'archive, avec des attentes variées allant de la simple visualisation statique à la réutilisation dynamique des données qui s'avère très complexe pour les fichiers CAO.

Les archivistes doivent développer une expertise numérique et visuelle propre aux logiciels CAO afin d'être en mesure d'évaluer, de décrire et de capturer les métadonnées nécessaires à la préservation des fichiers qui en sont issus. Par ailleurs, de par la nature privée des archives d'architecture qui ne permet pas de déployer une stratégie de Records Management comme cela pourrait être le cas pour des archives publiques ou institutionnelles, la préservation des archives numériques d'architecture doit idéalement se caractériser par une communication précoce et continue en amont et pendant le processus d'acquisition avec le producteur des archives, afin notamment de comprendre, de contextualiser et de normaliser les contenus numériques. Ces échanges complexes doivent faire l'objet d'une formalisation.

Il n'y a pas, aujourd'hui, de stratégie de préservation unique ni de processus normalisé et fixé pour la prise en charge des archives numériques d'architecture. Cependant, dans les centres spécialisés ayant déjà développé leur pratique de l'archivage numérique, le modèle OAIS est largement plébiscité comme cadre de référence. Dans ce contexte, le partage des pratiques existantes, désormais bien documentées, apparaît comme un facteur essentiel dans le déploiement d'une stratégie de préservation numérique. Ce travail a donc également cherché à comprendre comment les institutions spécialisées dans l'archivage d'archives d'architecture en Suisse géraient leur propre archive numérique, avec la constatation que cette approche n'était à ce jour pas encore développée en Suisse. Finalement, ce travail propose une analyse de l'existant du niveau de développement de la prise en charge des archives numériques aux Acm, notamment à travers un modèle de maturité, et se conclut par une série de recommandations pour le développement d'une stratégie et une mise en œuvre de l'archivage numérique aux Acm.

Yonathan Seibt
Lauréat du Prix AVA 2023

Disponible à l'adresse : <https://sonar.ch/global/documents/326998> [consulté le 16 mars 2024].

Révision de l'inventaire Poncer aux Archives de la Ville de Lausanne : conférence du 1^{er} décembre 2023

Le 1^{er} décembre 2023, les membres de l'AVA étaient invités à une conférence sur le travail de révision de l'inventaire Poncer mené par les Archives de la Ville de Lausanne (AVL). Ce projet est, rappelons-le, soutenu financièrement par diverses institutions publiques et privées, dont notre association. Le but de cette conférence était de montrer, outre le travail accompli à ce jour, l'accessibilité et l'exploitation des nouvelles descriptions des documents de ce fonds d'archives, constitué de près de 3000 actes datant du XII^e au XVIII^e siècle. Cette conférence s'est tenue dans la salle de lecture des AVL et a réuni un vingtaine de personnes.

Originaire d'Annonay (Ardèche), Jean-Antoine Poncer (1810-1877), huissier de justice et archiviste autodidacte, fut engagé entre 1862 et 1864 par la Municipalité de Lausanne afin de « faire le dépouillement des titres non inventoriés » des archives anciennes. Son travail d'inventaire, un registre de près de 780 pages désigné sous le titre de *Répertoire Poncer*, analyse les documents pièce par pièce regroupés selon un cadre de classement essentiellement thématique désignant les institutions ecclésiastiques concernées (abbayes, couvents, prieurés, églises et cures). En 1883, à la suite du récolement de pièces traitées par Poncer, l'historien Ernest Chavannes (1821-1895) remarqua les lacunes de l'inventaire : « Ce répertoire ne mérite aucune confiance pour tout ce qui touche aux noms de lieux et de personnes ; il a été fait par un homme... qui ne savait pas lire les manuscrits ». Malgré ce constat négatif, l'inventaire Poncer demeura le seul instrument à disposition des chercheurs jusqu'en 2016, année où Frédéric Sardet, chef du service des Bibliothèques et des Archives de la Ville, décida d'entreprendre sa révision. Philippe Broillet, docteur en histoire et spécialiste des institutions religieuses du Moyen Âge, fut mandaté pour ce travail, mettant à profit ses connaissances historiques et paléographiques.

En guise d'introduction, Jean-Jacques Eggler, archiviste adjoint, présenta le fonds Poncer en le situant parmi les archives anciennes conservées et en fournissant quelques éléments chiffrés à partir des révisions déjà effectuées, soit un tiers de l'ensemble des documents. 65 % de ceux-ci sont du XIV^e et XV^e siècle, 26 % du XVI^e. Un peu plus de 80 % des documents sont antérieurs à 1536 et sont en latin. Si on peut constater une grande variété de types d'actes, les reconnaissances et les cessions sont prépondérantes. A ce stade, le projet de révision nécessite encore des ressources financières importantes afin qu'il puisse être mené à terme. Un nouvel appel de fonds sera effectué en 2024.

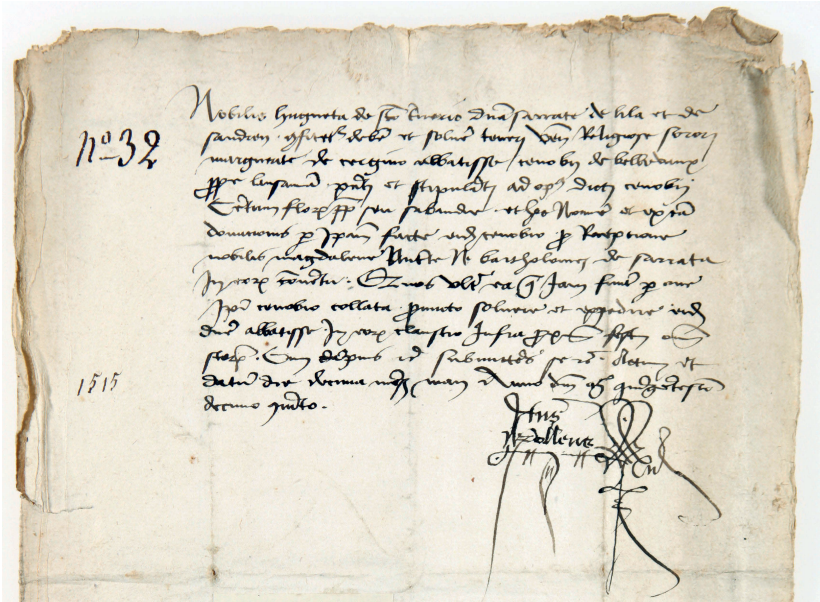
Afin d'illustrer son propos, Philippe Broillet présenta plusieurs cas d'erreurs de transcription de noms de personnes et de lieux, ainsi que d'autres concernant l'analyse et les dates de certains actes. La méconnaissance du Pays de Vaud, de la Suisse romande et de la France voisine explique en grande partie les erreurs de l'archiviste français, qui, à sa décharge, a dû travailler dans un laps de temps court et dans des conditions difficiles. Pour chaque document, les nouvelles descriptions sont faites en langage courant, comprenant sa nature juridique, les noms de l'auteur et/ou du disposant, du destinataire ou bénéficiaire et de la date telle qu'elle se lit dans le texte. Pour un grand nombre de noms de personnes ou de toponymes, une transcription dans leur équivalent en français est fournie, facilitant ainsi les recherches pour les non-médiévistes.

Marc Varidel, président du Cercle vaudois de généalogie, et Michiel de Vaan, président de l'Association *Atlas toponymique du canton de Vaud*, se sont attelés à montrer comment la révision de l'inventaire Poncer pouvait être utile pour les recherches généalogiques ou toponymiques. Tour à tour, ils illustrèrent leurs propos par des exemples qui permirent de faire remonter l'apparition de

certains noms plus avant que celles connues jusqu'alors. Concernant les noms de lieux, il est intéressant de relever la complémentarité des sources utilisées pour ce type de recherche, comme les anciens plans cadastraux, les registres de reconnaissances, les actes de cessions, etc. L'utilisation du fichier Muret, résultat d'une vaste enquête sur les noms de lieux développé par l'Université de Neuchâtel, fut également présentée au public.

A terme, toutes les nouvelles descriptions des documents du fonds Poncer seront accessibles en ligne sur les Plateformes des Archives de la Ville de Lausanne et des Archives communales vaudoises. Un certain nombre de documents ont par ailleurs fait d'objet d'une restauration et d'une numérisation, ce qui permettra de les mettre en ligne également. Cette mise à disposition du public peut servir à un public plus large et pas seulement aux médiévistes.

Jean-Jacques Egger
Archiviste aux Archives de la Ville de Lausanne



AVL, archives anciennes, fonds Poncer, Couvent de Bellevaux, carton No 76, No 32

Description de Jean Antoine Poncer

Noble Huguete de Sancto Ciriaco, Dame de Sarrata de Lila et de Saudren (Sautten) reconnait devoir à Marguerite de Sergino, Abbesse et aux Religieuses de Bellevaux cent florins de Savoie, petit poids et cela pour la réception dans ledit couvent de Noble Magdelaine, nièce de Barthelemy de la Sarraz, somme qu'elle payera le jour de la fête de tous les Saints ; acte signé Nicoletus Vollens.
10 mai 1515

Description révisée par Philippe Broillet

Reconnaissance de dette passée en faveur de Marguerite de Sergy, abbesse du monastère de Bellevaux près de Lausanne, par Huguette de Saint-Trivier, dame de La Sarraz, de L'Isle et de Sandrans (Bresse), à cause d'une donation faite au dit monastère de 100 florins de Savoie pour la réception à Bellevaux de Madeleine, fille naturelle de Barthélemy de La Sarraz, ladite Huguette promettant de payer lesdits 100 florins à la prochaine fête de la Toussaint.
Seing manuel du notaire Aymonet Pollens
10 mai 1515

Reprise de la Plateforme Vaud archives communales par les ACV

Le 2 juin 2023, l'assemblée générale de l'AVA acceptait la reprise par les Archives cantonales vaudoises (ACV) de la Plateforme des inventaires communaux Vaud archives communales et donnait le mandat au comité d'en régler les conditions. Les travaux ont abouti début 2024 et prennent la forme d'une convention signée le 3 mai 2024 par le Comité de l'AVA et les ACV. C'est une étape à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire multiséculaire des inventaires communaux vaudois.



Signature de la convention, © N. Wenger, ACV

L'ouvrage *Panorama des Archives communales vaudoises* fait remonter le plus ancien inventaire communal vaudois à 1401⁵. La pratique de l'inventaire se généralise et s'intensifie ensuite progressivement. Elle explose en 1798 puis vers 1830 où de nombreux inventaires sont réalisés à des fins administratives et probatoires. Dès la fin du XIXe siècle, les inventaires et les archives qu'ils décrivent commencent également à endosser des fonctions culturelles, scientifiques et citoyennes.

Durant tout le XXe siècle, de nombreux archivistes cantonaux, communaux, mandataires, bénévoles et amateurs ont réalisé un fabuleux travail de tri, de classement et d'inventaire des archives anciennes. Si bien qu'en 1996 seules 69 communes sur 385 ne disposent d'aucun inventaire. Une importante campagne est alors entreprise pour combler ces lacunes et établir l'inventaire général des Archives communales vaudoises avant 1961 qui prend la forme d'une base de données en ligne appelée Panorama (<https://panorama.vd.ch>) et de l'ouvrage précité.

⁵ Inventaire des archives de la Ville inférieure de Lausanne. Coutaz, Gilbert, et al. *Panorama des archives communales vaudoises, 1401-2003*. Bibliothèque historique vaudoise, 2003.

L'ensemble des inventaires collectés a permis dans le même temps de consolider et de compléter la collection Ai (<https://davel.vd.ch/detail.aspx?id=2684>) des ACV ouverte en 1895 et qui contient des versions papiers des inventaires communaux. La base de données et l'ouvrage sont publiés en 2003 à l'occasion du bicentenaire de la création du Canton de Vaud. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Il n'en a rien été !

La base de données Panorama a l'immense avantage de diffuser les inventaires de toutes les communes, mais ces derniers ne décrivent des archives que jusqu'à 1961. La Plateforme ne permet pas leur édition par les communes elles-mêmes et les éventuelles mises à jour doivent passer par l'intermédiaire des ACV, qui réalisent rapidement qu'elles ne peuvent assumer cette tâche faute de moyens.

En 2009, le directeur des Archives cantonales vaudoises réunit les archivistes communaux et l'AVA, afin de discuter de l'avenir de cette Plateforme. Un groupe de travail constitué d'archivistes communaux et d'un représentant des ACV s'empare de la question et finit par décider de lancer une autre Plateforme, qui permet l'édition et la diffusion des inventaires par les communes elles-mêmes.

En 2013, ce groupe rend publique la Plateforme Vaud archives communales (<https://vaud.archivescommunales.ch/>), qui utilise le logiciel AtoM. Financée par les communes qui souhaitent en devenir membre, elle est gérée techniquement par l'entreprise Docuteam, puis administrativement par l'entreprise Pro Archives SA, tandis que le groupe de travail des archivistes qui l'a initiée gère et forme les personnes utilisatrices.

Les communes vaudoises ont dès lors la possibilité d'en devenir utilisatrices moyennant une finance d'entrée et une cotisation annuelle calculée en fonction de leur nombre d'habitants. La Plateforme est placée sous la responsabilité de l'Association vaudoise des archivistes dès 2018.

A ce jour, 27 communes utilisent la Plateforme, soit seulement 9% du total. Des difficultés de gouvernance liées au fait que la gestion de la Plateforme repose sur la bonne volonté d'un petit nombre d'utilisateurs ont gagné en importance au fil des ans.

Face à ces constats, les ACV proposent, en 2021, à l'AVA de reprendre la gestion de la Plateforme Vaud archives communales, de l'étendre à tout le canton et de réunir sur une Plateforme unique d'édition et de diffusion les inventaires les plus à jour de l'ensemble des communes vaudoises.

Elles souhaitent ainsi importer sur la Plateforme Vaud archives communales les données de Panorama ou d'inventaires plus récents existant sous d'autres formes (Word, Excel, PDF, etc.) des communes absentes de la nouvelle Plateforme. Les objectifs poursuivis sont de :

- Faciliter et unifier l'accès aux inventaires communaux ;
- Rendre la Plateforme utilisable gratuitement à toutes les communes vaudoises pour l'édition professionnelle et la diffusion de leurs inventaires ;
- Assurer la collecte et la sauvegarde par les ACV des inventaires communaux.

Les ACV entendent proposer cette prestation dans le cadre de leur mission d'appui aux communes (RLarch, article 19) et dans le but de permettre à ces dernières de remplir leur obligation de rendre leurs archives historiques accessibles et consultables (LArch, articles 1, 4, 8, 9 et 10).

La convention entre les ACV et l'AVA s'attelle en particulier à définir les rôles des partenaires :

- Les ACV : gérer la Plateforme et ses évolutions, administrer les comptes utilisateurs, définir les conditions d'utilisation et sauvegarder les données ;
- L'AVA : créer et superviser un groupe de travail en son sein, ainsi que participer à des projets de développements spécifiques ;
- Le groupe de travail pour la Plateforme Vaud archives communale de l'AVA (le GT VAC) : permettre l'échange entre les communes utilisatrices, définir les règles d'utilisation (saisie, imports, etc.) et participer aux développements ;
- Les communes : accéder au mode édition de la Plateforme par la simple signature des conditions d'utilisation.

Les conditions d'utilisation ont été rédigées et annexées à la convention. Elles définissent les droits et devoirs des communes utilisatrices.

Depuis septembre 2023, les ACV disposent des ressources humaines nécessaires pour conduire le projet et le maintenir dans le temps. Elles prévoient de réaliser les travaux de restructuration de la Plateforme et de migration en 2024. La mise en ligne de la nouvelle mouture est prévue pour 2025. L'édition et la diffusion des inventaires d'archives communales sont à l'aube d'une nouvelle ère.

Mathias Walter
Archiviste aux Archives cantonales vaudoises

Les richesses insoupçonnées de vos Archives : des outils pour fendre la nuit

Épistolier de talent, le poète et photographe Gustave Roud (1897-1976) a correspondu avec un grand nombre de personnes de tous horizons, écrivains, éditeurs, admirateurs ou amis paysans. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'on trouve d'innombrables lettres par lui reçues dans le fonds où sont conservées ses archives, au Centre des littératures en Suisse romande (Université de Lausanne). Des lettres à la teneur et à la valeur inégales : certaines dignes d'être publiées – et beaucoup l'ont été, ainsi celles de Ramuz, de Jaccottet, de Chappaz et de Chessex –, la plupart des autres intimes, documentaires ou simplement anecdotiques. Leur forme, bien sûr, varie, de la missive manuscrite (et parfois illisible) à la circulaire tapuscrite (aux formules prévisibles). Un lot détonne : des lettres en relief, et des outils d'écriture, une ardoise et un stylet pour la pratique du braille.

C'est qu'à partir de 1961, Roud a correspondu avec un homme devenu aveugle, René Balsiger (1923-1999), paysan de Carrouge à qui il a dédié *Haut-Jorat* (1949) et « L'enclave » dans *Le Repos du cavalier* (1958), et dont il évoque la cécité dans une prose de 1966 intitulée « L'aveuglement ». Roud et Balsiger ne sont pas des voisins directs, puisque ce dernier vit dans une ferme isolée, près du hameau du Borgeau, à l'est de Carrouge, tandis que la maison du premier se situe au nord du village, sur la route menant à Moudon. René Balsiger et sa femme Denise échangent des vœux de fin d'année, se donnent des nouvelles par lettres, et Roud envoie au couple des photographies de la famille.

Mais le 19 juillet 1960, le poète note laconiquement dans son journal : « René devient aveugle – aucun espoir de guérison. » Le recevant chez lui, il relate cette visite dans ses carnets, le 9 janvier 1961 : « René, guidé par un des garçons Rod, est venu un moment avant-hier après-midi. Nous avons pris du café sur le poêle, et devisé calmement, amicalement. Je lui donnais ses biscuits, ses chocolats – il saisissait presque sans tâtonnement l'anse de sa petite tasse et s'est aperçu que le soleil éclairait soudain un coin de la chambre. Dans un mois, ils feront leur mise de bétail et descendront vivre à Lausanne dans la villa que la mère a achetée et où habitera aussi David et sa famille. Que fera-t-il ? J'apprendrai le braille pour pouvoir lui écrire encore et l'irai voir aussi souvent que possible. »

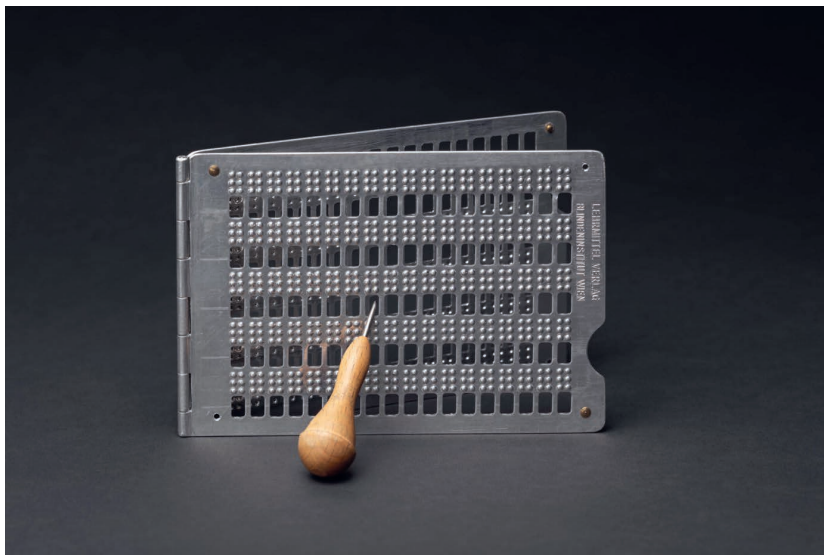
Roud a bel et bien appris le braille, et a fait l'acquisition du matériel pour maîtriser cette écriture tactile. Dès lors, il rédige des lettres à René Balsiger au moyen de cette ardoise et de ce stylet, qu'il faut manier de droite à gauche : poinçonner le verso de la feuille prise dans l'ardoise, pour que le recto reçoive les points que le récipiendaire lira de ses doigts. Sur les lettres que Roud reçoit de son ami aveugle, il transcrit au-dessus de ces semblables points, de sa belle écriture, les lettres qu'ils symbolisent.

Dans un mot de l'automne 1961, de retour d'une visite à René Balsiger, Roud se souvient du passé : « C'était comme autrefois, quand nous causions paisiblement après ta journée de travail, assis sur le pont de grange ou à la lisière du bois de l'Arrêt. » Et de s'excuser au moment de conclure : « J'espère n'avoir pas fait trop de fautes. » D'épistolier virtuose, Roud s'est mué en scripteur doutant de ses moyens.

À quoi songeait Roud quand il maniait ce stylet, piquant le feuillet pour former des signes tactiles ? Méditait-il déjà sur « L'aveuglement », où le sujet lyrique se souvient du ciel nocturne le « cribl[ant] d'étoiles sans merci », où la cécité réelle de l'ami le renvoie à son propre *aveuglement*, à son incapacité de saisir le drame qui s'ourdît en silence ? Le poète se voulait *voyant*, à l'instar de Rimbaud. Il se découvre sans pouvoirs, et seul au monde, orphelin de celui dont il avait fait son intercesseur pour, précisément, rejoindre ce monde.

Oui, les fonds d'archives sont remplis de surprises. Cette ardoise et ce stylet rappellent de manière inattendue le souvenir d'une relation amicale, fidèle et intense. Ce sont des traces matérielles surgies d'un passé englouti par le temps, seuls témoins de la réalité vécue par un homme, et transposée dans ses proses poétiques.

Stéphane Pétermann
Responsable de recherche au Centre des littératures en Suisse romande



Poinçon et plaque pour le braille, CLSR-UNIL, fonds Gustave Roud, P073-BIO-[n]-77, © L. Dubois, BCUL

Le Comité souhaite présenter chaque année, dans son rapport d'activité, un document, un objet ou une anecdote historique insolite tirée de vos archives. N'hésitez pas à nous communiquer vos articles.

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes a créé un prix récompensant un travail de Bachelor of Science effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière Information Science. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- Les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique ;
- La reconnaissance de la filière archivistique des formations en information documentaire ;
- La réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

- Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à CHF 600.- net ;
- Le prix est remis lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

- Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés ;
- Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud ;
- Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale ;
- L'envoi se fait au format PDF à l'adresse [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch).

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement. Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e devra rédiger un article pour le rapport d'activité de l'AVA et sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA lors de l'assemblée générale de l'association.

BULLETIN D'ADHÉSION

Association vaudoise des archivistes – AVA

1000 Lausanne

www.archivistes.ch / [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession / Raison sociale :

Rue et no :

No postal : Localité :

Courriel :

Admission à l'AVA en qualité de :

- | | |
|--|-----------------|
| ☐ Membre individuel | CHF 30.- par an |
| ☐ Membre collectif et institution | CHF 90.- par an |
| ☐ Membre étudiant·e / AC | CHF 20.- par an |

Date : Signature :

BULLETIN DE COMMANDE

Association vaudoise des archivistes – AVA

1000 Lausanne

www.archivistes.ch / [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

Nom et prénom :

Nom de l'institution :

Adresse exacte :

Date : Signature :

- | | |
|--|----------|
| ☐ Exposer les archives, suggestions pratiques | CHF 15.- |
| ☐ Une histoire pour ma commune, suggestions pratiques
pour l'élaboration d'une monographie communale | CHF 15.- |
| ☐ Les archives privées dans les communes | CHF 15.- |

Les brochures suivantes peuvent être consultées sur le site www.archivistes.ch :

- Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation ;
- Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records Management dans les communes vaudoises.



Association vaudoise des archivistes

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch